



Recherche en un coup d'œil

La thérapie comportementale dialectique offerte aux délinquantes dans les unités de garde en milieu de vie structuré

MOTS CLÉS : Santé mentale, délinquantes, thérapie comportementale dialectique

Pourquoi nous avons effectué cette étude

L'une des priorités stratégiques du Service correctionnel du Canada (SCC) est « la capacité accrue de répondre aux besoins en santé mentale des délinquants » afin de faciliter leur réinsertion sociale en toute sécurité et de réduire leur risque de récidive.

L'un des moyens qu'on a pris à cet égard a été de mettre en place une série d'initiatives de thérapie comportementale dialectique (TCD) conçues pour les délinquantes souffrant de troubles mentaux ou de dérèglements comportementaux. Notre étude présente les résultats d'une évaluation de la version complète de la TCD, qui est offerte dans les unités de garde en milieu de vie structuré (MVS) des cinq établissements régionaux pour femmes.

Ce que nous avons fait

Nous avons examiné les résultats obtenus par les délinquantes dans divers domaines – fonctionnement en établissement, changements dans la symptomatologie psychiatrique, modèles de symptômes psychologiques, stratégies d'adaptation, humeur subjective, maîtrise de soi, expériences négatives et pessimisme – ainsi que les résultats postlibératoires.

Les données ont été recueillies entre le 16 novembre 2001 et le 30 mai 2004. En tout, 94 délinquantes ont fourni des données sur leur participation à la TCD pendant la période de collecte des données.

Ce que nous avons constaté

L'étude a montré que les délinquantes qui ont participé à la TCD ont connu une amélioration modérée ou élevée de leurs résultats à une grande variété de tests mesurant les symptômes psychologiques et le bien-être. Vu la taille de l'échantillon, le nombre de domaines où nous avons obtenu des résultats statistiquement significatifs est digne de mention et donne à penser que la participation à la TCD a des effets marqués. De plus, les participantes à la TCD n'ont montré de détérioration dans aucun des domaines mesurés.

Les constatations sur les résultats postlibératoires permettent de penser que même si les participantes à la TCD voient leur liberté sous condition révoquée dans

une plus grande proportion que la moyenne, la grande majorité de ces révocations sont dues à des manquements aux conditions imposées, et le taux de récidive de ces délinquantes est relativement faible.

Ce que cela signifie

L'étude corrobore la réussite de la TCD dans un MVS. L'intervention atteint ses objectifs, puisqu'elle entraîne une réduction des symptômes psychologiques négatifs, une augmentation des capacités d'adaptation et une amélioration du fonctionnement en établissement. En outre, les résultats semblent indiquer, de façon très préliminaire, que la participation à la TCD peut contribuer à la réduction du taux d'automutilation.

Dans l'ensemble, l'adaptation de la TCD au milieu correctionnel semble permettre de répondre aux besoins particuliers des délinquantes souffrant de troubles mentaux ou de dérèglements comportementaux, ce qui soutient la poursuite de cette intervention dans les unités de garde en milieu de vie structuré.

Pour de plus amples renseignements

Blanchette, K., Flight, J., Verbrugge, P., Gobeil, R. et Taylor, K. (2011). *La thérapie comportementale dialectique offerte aux délinquantes dans les unités de garde en milieu de vie structuré*. R-241 Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca.

Préparé par : Kelly Taylor

Pour nous joindre

Direction de la recherche
(613) 995-3975
recherche@csc-scc.gc.ca

